



## INFORMATION AUX PARENTS

Dans le cadre du programme national de dépistage de la surdité proposé à tous les nouveau-nés en France, les maternités volontaires de la région Auvergne Rhône-Alpes ont mis en place une recherche du virus « CMV », chez les bébés qui ont des tests auditifs non concluants.

Une étude d'évaluation des pratiques sur ce dépistage est en cours dans l'ensemble des maternités de la région.

Des extractions anonymes des données du dépistage sont donc effectuées à des fins d'analyse des populations et des pratiques.

Vous pouvez vous y opposer en contactant le secrétariat de l'URPHE.

- Pour les départements Drôme, Ain, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie et Isère :

[secretariatdepistageneonatal@chu-grenoble.fr](mailto:secretariatdepistageneonatal@chu-grenoble.fr) ou 04 76 76 58 95

- Pour les départements Rhône, Loire, Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dôme :

[ghe.secretariatdepistageneonatal@chu-lyon.fr](mailto:ghe.secretariatdepistageneonatal@chu-lyon.fr) ou 04 27 85 65 28

